

FICHE D'INSCRIPTION 2025-2026

Règlement, photo identité (uniquement les nouveaux inscrits),
Le dossier doit être complet et remis signé dans une enveloppe à la personne responsable ou Genny GESBERT.

IDENTITE

Nom, Prénom :
Date de Naissance :
E-mail :
Adresse postale :
Téléphone fixe : ou Téléphone mobile :

PHOTO
NOUVEAUX
VENUS (es)

MODALITES DE REGLEMENT

1° - Pour l'ENSEIGNEMENT, à l'ordre de Genny Gesbert

- soit : pour l'année en un seul chèque, soit trois versements donnés le jour de l'inscription (sinon le tarif au trimestre s'appliquera)

UN CHEQUE	€	Banque			
DEUX CHEQUES	€	Banque	N°	N°	
TROIS CHEQUES	€	Banque	N°	N°	N°

2° - Pour l'ADHESION A L'ASSOCIATION AED (licence fédérale ou pas) noter votre date de naissance au verso du chèque.

Assurance Fédérale (document à remplir en plus)		N° chèque	Bq
Sans assurance fédérale		N° chèque	Bq

3° Choix de : Activité - Fréquence - Lieu (entourer les mentions concernées)

- Activité choisie : QI GONG ou TAI JI - SELF DEFENSE
- Lieu choisi : Sathonay Camp ou Sathonay Village,
- Jour de pratique choisi : Mercredi / + Rillieux (mardi pour confirmés)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (entourer la mention concernée)

Comment avez-vous connu le cours la première fois : Bouche à oreille - Pub revue locale - Pub chez un thérapeute - Pub magasin - Autre....

Avez-vous déjà pratiqué un Art Martial : Oui ou Non

- Si Oui, quel style ? Quelle école ? Quel grade ?

Pour les pratiquants de corps et conscience, rappeler votre grade : (pas de grade pour le Qi Gong)

Souhaitez-vous passer un grade cette année ? Oui - Non Pensez-vous venir aux préparations de grades du Club ? Oui - Non

Certificat médical obligatoire pour les licenciés Fédération stipulant « apte à la pratique des arts martiaux internes ». Pour ceux qui souhaitent être en Fédération, un document différent est aussi à remplir en début d'année.

JUSTIFICATIFS DE PAIEMENTS (entourer les mentions concernées)

- Avez-vous besoin d'un justificatif ? Oui - Non Si oui, à quel ordre ?
- Avez-vous un document spécifique à remplir pour votre Comité d'Entreprise ou pour un remboursement autre ? Oui - Non ; Si Oui, à quel ordre ?

La cotisation et les règlements pour l'enseignement doivent parvenir dès les premiers cours (pas de cours d'essai gratuit, cours 12€, déduction faite si inscription)
J'accepte que mon engagement financier soit pour l'année à moins que je ne paye au trimestre, ou au cours. J'accepte que Corps et conscience conserve les sommes versées si je me désiste, quelles qu'en soient les raisons. Les adhésions aux associations sont non remboursables.

Les stages ne sont pas compris dans les tarifs annuels ; les cours récupérés doivent se faire en semaine et dans l'année scolaire, la possibilité est offerte de passer d'un cours à l'autre.

J'accepte le règlement intérieur qui passe par le « code au Dojo » vous pouvez le consulter sur demande, valable pour toutes les associations où Corps et Conscience intervient.

L'émargement systématique doit être fait par la personne présente. Cette inscription signée vaut automatiquement droit à l'image, au cas où il serait décidé de faire un reportage photos, et/ou un reportage vidéo, sauf contre opposition écrite et jointe lors de l'inscription...

Date

Signature (obligatoire)

Respect - courtoisie - sourires - Un être heureux rayonne

Genny GESBERT 06 11 22 26 89 - contact@corpsetconscience.com / Auto entrepreneur / Numéro de SIREN : 444 028 674